Conditions Générales de Vente

Mises à jour Aout 2025
SAS Reqst — 122 rue Amelot - 75011 PARIS

Changement de Dénomination Sociale
La société anciennement dénommée **SAS DPC Design** a changé de dénomination sociale le 02 décembre 2025 et est désormais immatriculée sous la raison sociale **SAS Reqst**, sise 122 rue Amelot — 75011 Paris, immatriculée 809 394 695 RCS Paris.

Le numéro SIRET, le numéro RCS ainsi que l'ensemble des contrats et engagements antérieurs demeurent inchangés et sont intégralement repris par la SAS Reqst.

Les présentes CGV annulent et remplacent toutes versions antérieures émises sous la dénomination DPC Design.

1 - Définition

Les présentes conditions générales de vente (ci-après désignées CGV) ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles la SAS Reqst, ayant son siège social 122 rue Amelot - 75011 PARIS, immatriculée 809 394 695 RCS PARIS, fournit ses services et prestations à ses clients.

2 - Objet et Champ d'Application des CGV

2.1. La signature par le CLIENT, d'un devis émis par la SAS Reqst implique l'acceptation, sans réserve des présentes CGV, sauf accord contraire écrit entre la SAS Reqst et le CLIENT.

2.2 Les CGV s'appliquent sans réserve dès la réception du bon de commande ou devis, signé par le CLIENT et pendant toute la durée d'exécution de la prestation.

2.3 Un bon de commande ou devis est considéré comme accepté dès que le CLIENT y a apposé sa signature.

2.4 Toute modification de commande fera l'objet d'un avenant en précisant les conditions financières.

2.5 Les CGV peuvent être complétées par des conditions spécifiques.

3 - Cahier des Charges et Devis

3.1 Le CLIENT fournira à la SAS Reqst, sous sa seule responsabilité, un cahier des charges des prestations à réaliser. À défaut, le devis fera office de cahier des charges.

3.2 Le devis est effectué gratuitement par la SAS Reqst, soit à partir du cahier des charges remis par le CLIENT soit à partir des échanges entre le CLIENT et la SAS Reqst.

3.3 S'il apparaît que les informations fournies par le CLIENT à la SAS Reqst pour établir un devis sont erronées ou incomplètes, la SAS Reqst se réserve le droit de revoir sa tarification.

3.4 Les devis de la SAS Reqst sont valables trente (30) jours à compter de leur date d'émission. Passé ce délai, Reqst est autorisé à en modifier les conditions et tarifs.

4 - Modification de Commande ou Annulation

(hors formations, maintenance et hébergement)

4.1 La prestation comprend uniquement les services spécifiés par le devis et approuvés par le CLIENT. Aucun devis ne peut être modifié sans l'accord écrit de chacune des parties. Toute modification ou ajout ultérieur apporté au devis initial fera l'objet d'un nouveau devis et/ou d'une nouvelle facturation.

4.2 En cas d'annulation des services de la SAS Reqst par le CLIENT après acceptation du devis et avant le démarrage des travaux, un dédit de 15 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts.

4.3 En cas d'annulation des services par le CLIENT pendant la réalisation des travaux, la SAS Reqst sera en droit de retenir une somme correspondant au prorata des travaux effectués.

4.4 Dans le cas où le CLIENT ne remplit pas ses obligations mentionnées dans le contrat, la SAS Reqst se réserve le droit de résilier tout accord conclu avec le CLIENT après l'en avoir préalablement averti par lettre recommandée avec accusé de réception.

4.5 En cas de force majeure, dans les conditions prévues à l'article 13 des présentes CGV, la SAS Reqst peut résilier le présent contrat de plein droit et sans indemnité.

5 - Livraison

5.1 La date de livraison varie en fonction de la nature des prestations.

5.2 La durée de réalisation de la prestation sera évaluée lors de l'étude préalable, avec si possible un planning convenu entre les parties lors de la phase d'élaboration du cahier des charges.

5.3 La date de livraison des prestations est donnée à titre indicatif.

5.4 Un dépassement de la date du délai de livraison n'ouvre droit à aucune compensation, indemnité ou rupture de contrat au profit du CLIENT.

5.5 Toute modification de la prestation du fait du CLIENT postérieurement à la signature du devis pourra faire l'objet d'une réévaluation des délais de livraison.

6 - Obligations du Client

6.1 Le CLIENT s'engage à informer immédiatement la SAS Reqst, par écrit, d'un quelconque changement de nom, d'adresse, d'email et numéro de compte bancaire.

6.2 Le CLIENT s'engage à fournir l'ensemble des informations requises par la SAS Reqst pour assurer l'exécution des prestations demandées.

6.3 Le CLIENT s'engage à conserver l'intégralité des sources fournies à la SAS Reqst. Cette dernière ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte.

6.4 Le CLIENT garantit que les données transmises à la SAS Reqst sont libres de tous droits de tiers et le CLIENT garantit la SAS Reqst contre toute réclamation concernant les données fournies.

6.5 Il est de la responsabilité exclusive du CLIENT de s'assurer que les demandes qu'il adresse à la SAS Reqst sont conformes aux lois et règlements en vigueur, en ce compris ceux régissant son commerce ou sa profession.

6.6 Le CLIENT autorise la SAS Reqst à utiliser, à titre de références pour sa promotion commerciale, sa dénomination sociale ainsi que son url, ses copies d'écran et pages web.

7 - Obligations de la SAS Reqst

7.1 La SAS Reqst s'engage à respecter au mieux le délai annoncé et à informer régulièrement le CLIENT sur l'avancée dans la réalisation des prestations confiées.

7.2 La SAS Reqst s'efforcera, dans le cas d'une interruption du service due à un problème de fonctionnement, de maintenance ou pour une toute autre raison, à avertir le CLIENT, dans les plus brefs délais, de la nature et de la durée estimée de l'interruption.

7.3 La SAS Reqst se réserve la possibilité d'avoir recours à la sous-traitance pour une partie des prestations confiées ; étant précisé qu'elle demeurera responsable à l'égard du CLIENT de l'exécution desdites prestations.

8 - Conditions Spécifiques à Certaines Prestations

8.1 - Site Internet

8.1.1 La SAS Reqst met à disposition du CLIENT un service de création, refonte ou modification de site internet.

8.1.2 La SAS Reqst offre au CLIENT un accès au back office de son site internet. Le compte CLIENT est strictement personnel, il est accessible par un login et un mot de passe confidentiel. Le CLIENT est responsable de l'usage de son login et de son mot de passe, toute connexion effectuée en utilisant ces login et mot de passe sera réputée l'avoir été par le CLIENT ; la SAS Reqst n'étant en aucun cas responsable de la perte, du vol ou de la diffusion des login et mot de passe du CLIENT.

8.1.3 Le CLIENT s'engage à respecter les dispositions relatives aux mentions légales obligatoires à insérer sur son site internet en vertu de la législation en vigueur relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en particulier celles relatives aux déclarations des traitements automatisés d'informations nominatives auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.).

8.1.4 Le CLIENT doit vérifier le bon fonctionnement de son site internet avant la mise en ligne officielle et informer la SAS Reqst des éventuels dysfonctionnements constatés. La SAS Reqst s'engage à remédier à tout problème de fonctionnement résultant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses prestations. Toutefois, l'obligation de garantie de la SAS Reqst est exclue en cas de dysfonctionnement dû à une mauvaise utilisation du CLIENT ou d'un tiers, ou encore à la suite de négligence, défaut de gestion ou de maintenance du CLIENT.

8.1.5 La SAS Reqst informera le CLIENT de la mise en ligne officielle du site internet par courriel. Le site internet sera considéré comme livré dès qu'il aura été mis en ligne.

8.1.6 Un acompte de trente (30) % du montant total de la commande est demandé et payé sous trente (30) jours à compter de l'acceptation du devis par le CLIENT. Le solde est dû lors de la livraison du site internet.

8.1.7 La SAS Reqst détient la propriété intellectuelle sur les codes source du programme, du site internet, ou de l'application. La revente ou duplication de ces supports par le CLIENT ne pourra s'effectuer qu'avec l'accord de la SAS Reqst. Le CLIENT détient la licence d'usage à durée infinie.

8.2 - Maintenance Technique

8.2.1 La SAS Reqst propose au CLIENT un forfait de maintenance technique au tarif de 45,00 € HT par mois, permettant d'assurer la pérennité, la sécurité et le bon fonctionnement du ou des sites internet du CLIENT. Ce forfait s'applique aux sites vitrines ainsi qu'aux sites e-commerce de petite taille développés sous WooCommerce. Pour les sites e-commerce de taille plus importante ou reposant sur un autre CMS, les conditions de maintenance technique spécifiques définies à l'article 8.5 s'appliquent.

8.2.2 Ce forfait comprend : les mises à jour du serveur et du CMS (système de gestion de contenu), la surveillance et le suivi de l'évolution du site, ainsi que l'intervention en cas de site hors ligne ou de tout autre dysfonctionnement fonctionnel, dans la limite de trente (30) minutes d'intervention par mois.

8.2.3 Toute intervention dépassant le crédit mensuel de trente (30) minutes inclus dans le forfait fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif horaire en vigueur défini au devis.

8.2.4 Si aucun contrat de maintenance technique n'est souscrit par le CLIENT, la responsabilité de la SAS Reqst envers le (ou les) site(s) internet du CLIENT ne peut être recherchée. Les mises à jour du CMS et de tout module installé sur le site internet passent à la charge et sous la responsabilité exclusive du CLIENT. La SAS Reqst pourra proposer au CLIENT un devis ponctuel pour la réalisation de ces mises à jour.

8.2.5 Le contrat de maintenance technique est conclu pour une durée d'un (1) an, tacitement renouvelable. Le tarif est fixe pour la durée du contrat en cours. Au 1er janvier de chaque nouvelle période annuelle, il peut être réévalué par la SAS Reqst en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE, sans qu'il soit nécessaire d'établir un nouveau devis. La SAS Reqst s'engage à informer le CLIENT de toute modification tarifaire par écrit, au moins un (1) mois avant la date de renouvellement du contrat.

8.3 - Maintenance Évolutive

8.3.1 La SAS Reqst propose au CLIENT un service de maintenance évolutive sous forme de forfait horaire mensuel, permettant la réalisation de développements, modifications fonctionnelles, évolutions graphiques ou toute autre prestation convenue entre les parties. Ce service est distinct de la maintenance technique visée à l'article 8.2.

8.3.2 Le forfait de maintenance évolutive est défini en nombre d'heures par mois et en tarif horaire, tels que précisés au devis ou contrat signé entre les parties.

8.3.3 Le contrat de maintenance évolutive est conclu pour une durée minimale de douze (12) mois à compter de sa date de signature, tacitement renouvelable par période annuelle.

8.3.4 Le CLIENT souhaitant mettre fin au contrat devra en informer la SAS Reqst par courrier électronique à l'adresse hello@reqst.fr, au moins deux (2) mois avant la date d'échéance du contrat en cours. À défaut de notification dans ce délai, le contrat sera automatiquement reconduit pour une nouvelle période annuelle aux mêmes conditions, sauf modification tarifaire notifiée conformément à l'article 8.3.9 ci-après.

8.3.5 Les heures non consommées au cours d'un mois donné peuvent, en accord exprès entre les deux parties, être reportées sur les deux (2) mois calendaires suivants.

8.3.6 Passé ce délai de deux (2) mois, les heures non consommées et non reportées d'un commun accord sont définitivement perdues et ne donnent lieu à aucun remboursement ni crédit.

8.3.7 Toute heure dépassant le forfait mensuel convenu fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif horaire en vigueur défini au devis.

8.3.8 Les heures de maintenance évolutive ne peuvent en aucun cas être utilisées pour des interventions relevant de la maintenance technique définie à l'article 8.2, et réciproquement, sauf accord contraire expressément convenu entre les parties.

8.3.9 La SAS Reqst se réserve le droit de proposer de nouvelles conditions tarifaires lors du renouvellement annuel. Le CLIENT en sera informé par écrit au moins un (1) mois avant la date d'échéance.

8.4 - Hébergement et Nom de Domaine — Sites Vitrines

8.4.1 La SAS Reqst met à disposition du CLIENT un service d'hébergement du site ainsi que de transfert ou renouvellement des noms de domaine. Le ou les noms de domaine restent l'entière propriété et sous la responsabilité du CLIENT.

8.4.2 Le forfait d'hébergement standard pour un site vitrine classique est fixé à 8,00 € HT par an. Ce forfait comprend :

– un espace de stockage de cinq (5) Go inclus ;

– une sauvegarde (backup) quotidienne automatique ;

– deux (2) sauvegardes mensuelles conservées.

8.4.3 En cas de dépassement de l'espace de stockage inclus de cinq (5) Go, un surcoût proportionnel à l'espace supplémentaire effectivement utilisé sera automatiquement appliqué, sans qu'il soit nécessaire d'établir un devis préalable. La SAS Reqst informera le CLIENT de ce dépassement et du montant du surcoût correspondant.

8.4.4 Le contrat d'hébergement est conclu pour une durée minimale de douze (12) mois à compter de la date de mise en ligne officielle du site internet. Il est tacitement renouvelable par période annuelle.

8.4.5 Le tarif d'hébergement est fixe pour la durée du contrat en cours. Au 1er janvier de chaque nouvelle période annuelle, il peut être réévalué par la SAS Reqst en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation publié par l'INSEE, sans qu'il soit nécessaire d'établir un nouveau devis. La SAS Reqst s'engage à informer le CLIENT de

toute modification tarifaire par écrit, au moins un (1) mois avant la date de renouvellement du contrat.

8.4.6 Le CLIENT devra informer la SAS Reqst de sa volonté de ne pas renouveler le contrat, au moins deux (2) mois avant la fin du contrat en cours, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique à l'adresse hello@reqst.fr.

8.4.7 La SAS Reqst ne saurait être tenue pour responsable du non-fonctionnement de tout ou partie du site internet dans le cas d'un hébergement non assuré par ses soins.

8.4.8 Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, la SAS Reqst ne saurait voir sa responsabilité engagée en raison notamment des difficultés d'accès au site hébergé : saturation des réseaux, contamination par virus, intrusions malveillantes, mauvais fonctionnement des équipements ou non-savoir-faire du CLIENT, problèmes liés au réseau téléphonique ou à internet, cas de force majeure ; détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels et, plus généralement, toute information à caractère sensible.

8.5 - Hébergement et Maintenance Technique Sites E-Commerce

8.5.1 Pour les sites e-commerce, les conditions d'hébergement sont distinctes de celles applicables aux sites vitrines classiques. Le tarif d'hébergement dépend du CMS utilisé, de la taille du site et des besoins spécifiques du CLIENT. Un devis personnalisé sera établi pour chaque projet e-commerce.

8.5.2 Tout site e-commerce hébergé par la SAS Reqst est soumis à la souscription obligatoire d'un forfait de maintenance technique, dont le volume minimal est fixé à deux (2) heures par mois. Le tarif horaire applicable est celui défini au devis signé entre les parties.

8.5.3 Ce forfait de maintenance technique e-commerce comprend, dans les mêmes conditions que celles définies à l'article 8.2 : les mises à jour du serveur et du CMS, la surveillance et le suivi de l'évolution du site, ainsi que l'intervention en cas de site hors ligne ou de tout autre dysfonctionnement fonctionnel, dans la limite de trente (30) minutes d'intervention par mois. Toute intervention dépassant ce crédit mensuel fera l'objet d'une facturation complémentaire au tarif horaire en vigueur défini au devis.

8.5.4 Les articles 8.4.4 à 8.4.8 des présentes CGV s'appliquent également aux contrats d'hébergement de sites e-commerce, notamment les dispositions relatives à la durée minimale d'engagement, à la révision tarifaire annuelle, aux conditions de résiliation et aux limites de responsabilité.

8.6 - Création Graphique & Impression

8.6.1 La SAS Reqst met à disposition du CLIENT un service de création graphique, création de logo, charte graphique, tout type de documents pour l'impression.

8.6.2 La SAS Reqst détient la propriété intellectuelle sur les créations graphiques vendues au CLIENT. La revente ou duplication de ces supports, pour une toute autre utilité, ne pourra s'effectuer qu'avec l'accord de la SAS Reqst.

8.6.3 La SAS Reqst fera valider un « BAT » (bon à tirer) numérique ou papier, par le CLIENT : la mention Bon pour Accord, avant impression. Cette épreuve est soumise au CLIENT pour pouvoir vérifier la conformité de la mise en page, des textes, des images

pour approbation. Ce document est dès lors contractuel, il indique l'approbation du CLIENT.

8.7 - Prise en Main & Accompagnement des Outils ou Sites

8.7.1 La SAS Reqst met à disposition du CLIENT des temps d'apprentissage liés à l'utilisation des sites internet et logiciels.

8.7.2 La date et le forfait de durée sont définis en accord entre les deux parties. Si l'une des deux parties souhaite en modifier le contenu ou la date, elle devra en informer l'autre partie par écrit au plus tard 48 heures avant la date prévue de l'intervention.

8.7.3 En cas d'annulation, par le CLIENT moins de 48h avant la session de travail, l'intégralité de la prestation prévue sera due à la SAS Reqst.

8.8 - Référencement ou Webmarketing

La SAS Reqst met à disposition du CLIENT un service de référencement naturel (SEO) et webmarketing.

9 - Responsabilité

La SAS Reqst ne pourra être tenue responsable des dommages indirects subis par le CLIENT, telles que pertes de profits, pertes d'économies qui auraient pour cause ou origine les prestations de la SAS Reqst.

10 - Propriété Intellectuelle

Les prestations restent la propriété de la SAS Reqst, tant que leur paiement total n'a pas été effectué.

11 - Conditions Financières

11.1 Le CLIENT s'engage à régler les sommes dues dans les délais indiqués à la commande.

11.2 En cas de retard de paiement, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité de frais de recouvrement de 40 euros seront exigibles.

11.3 Les sommes dues deviennent immédiatement exigibles si le CLIENT est déclaré en redressement, liquidation judiciaire ou saisie de ses biens.

12 - Confidentialité

Le CLIENT et la SAS Reqst s'engagent à conserver confidentiels, pendant la durée du contrat et après son expiration, l'ensemble des informations, documents, savoir-faire, base de données, mots de passe et codes confidentiels en provenance de l'autre partie. Ils ne devront les divulguer à quelque tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins de leurs relations commerciales.

13 - Force Majeure

Constitue un cas de force majeure tout événement hors de contrôle, inévitable : blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, catastrophes naturelles, guerres, émeutes, panne d'électricité, arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de communication.

14 - Droit Applicable et Attribution de Juridiction

La loi Française est seule applicable aux présentes CGV. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tout différend lié à son interprétation, son exécution ou sa validité, sera soumis au Tribunal de Commerce de PARIS auquel il est fait attribution de juridiction.

15 - Résiliation — Formulaire de Notification

15.1 Conformément aux articles 8.2.5, 8.3.4, 8.4.6 et 8.5.4 des présentes CGV, le CLIENT souhaitant mettre fin à un contrat de maintenance ou d'hébergement en cours peut utiliser le formulaire ci-dessous. Ce formulaire doit être transmis dans les délais contractuels applicables à chaque prestation (voir tableau récapitulatif ci-après).

15.2 Le formulaire complété doit être adressé :

– par courrier électronique à l'adresse : hello@reqst.fr (pour tous les types de contrats) ;

– ou par lettre recommandée avec accusé de réception à : SAS Reqst — 122 rue Amelot, 75011 PARIS (pour l'hébergement et la maintenance technique).

Délais de préavis applicables par prestation :

Prestation	Préavis	Mode de notification
Maintenance technique (sites vitrines)	1 mois avant échéance annuelle	LRAR ou email
Maintenance évolutive	2 mois avant échéance annuelle	Email
Hébergement (vitrine & e-commerce)	2 mois avant échéance annuelle	LRAR
Maintenance technique (sites e-commerce)	1 mois avant échéance annuelle	LRAR ou email

Formulaire de Notification de Résiliation

À adresser à la SAS Reqst — 122 rue Amelot - 75011 PARIS

Informations Client

Raison sociale / Nom	
Adresse	
Email	
Téléphone	
N° de devis / contrat	
Date de signature du contrat	
Date de mise en ligne du site	

Type de Contrat Résilié

☐	Maintenance technique — site vitrine (45 € HT/mois)
☐	Maintenance technique — site e-commerce (2h minimum / mois)
☐	Maintenance évolutive (forfait horaire mensuel)
☐	Hébergement — site vitrine (8 € HT/an)
☐	Hébergement — site e-commerce (tarif sur devis)

Résiliation

Date d'effet souhaitée	
Motif (facultatif)	
Commentaires	

Signature

Fait à	
Le (date)	

Signature du CLIENT	